



Cozes, le 30/09/2024

CONVOCATION SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ SYNDICAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au comité syndical qui se tiendra :

**Lundi 14 octobre 2024 à 18h45, à l'accueil de loisirs à Semussac
(3, rue du dojo)**

ORDRE DU JOUR :

Installation d'une nouvelle déléguée suppléante pour la commune de Cozes

- 01 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mai 2024
- 02 - Délégation du comité syndical au Président pour accomplir certains actes de gestion courante
- 03 - Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- 04 - Convention relative à l'attribution d'un concours financier au centre socio culturel « arc en ciel » au titre de l'année 2024
- 05 - Règlement de fonctionnement du secteur enfance – mise à jour
- 06 - Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG 17 en matière de protection sociale complémentaire pour le risque de prévoyance
- 07 - Adhésion à la convention-cadre d'utilisation des missions facultatives proposées par le Centre de Gestion de la Charente-Maritime
- 08 - Création d'un poste d'adjoint technique territorial à 20h hebdomadaire
- 09 - Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation territorial à 28h hebdomadaire
- 10 - Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation territorial à 30h hebdomadaire
- 11 - Création de trois emplois permanent d'adjoint d'animation territorial à 32h hebdomadaire

Informations

Questions diverses

- Service public de la Petite Enfance

Au regard de l'ordre du jour et conformément aux statuts du SIVOM Enfance Jeunesse de l'Estuaire, en son article 5, les délégués titulaires et suppléants sont appelés à prendre part au vote.